

OBJECTIFS **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

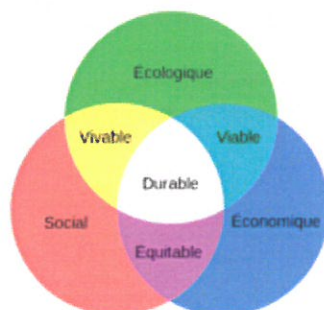


Les nouveaux objectifs s'inscrivent dans un programme de développement durable ambitieux et audacieux qui est axé sur les trois éléments interdépendants du développement durable : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement.

Les objectifs et les cibles de développement durable sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Ils ne sont pas indépendants les uns des autres, et il faut donc chercher à les atteindre au moyen d'une approche intégrée.

L'éducation au Développement Durable (EDD)

L'éducation au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.



Cette politique éducative est menée en prenant en compte les grands enjeux du XXIème siècle, liés, par exemple, aux ressources, au climat, à la biodiversité, à la croissance démographique et urbaine, ou à l'alimentation, à la cohésion sociale, à la solidarité internationale et au développement humain.

Il s'agit ainsi de former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit.

L'éducation au développement durable est fondée sur l'intégration des thèmes, des enjeux et des principes du développement durable dans les modalités suivantes :

- les programmes d'enseignement,
- les formations des enseignants et des personnels d'encadrement,
- les démarches globales de développement durable des écoles et des établissements,
- la production de ressources pédagogiques.

Toutes ces modalités sont soutenues par le partenariat qui peut être mis en œuvre aux échelles locale, académique, nationale, européenne et internationale. La démarche a donc aussi toute sa place dans les « projets éducatifs territoriaux » qui visent à articuler les activités périscolaires avec les projets d'école et d'établissement.

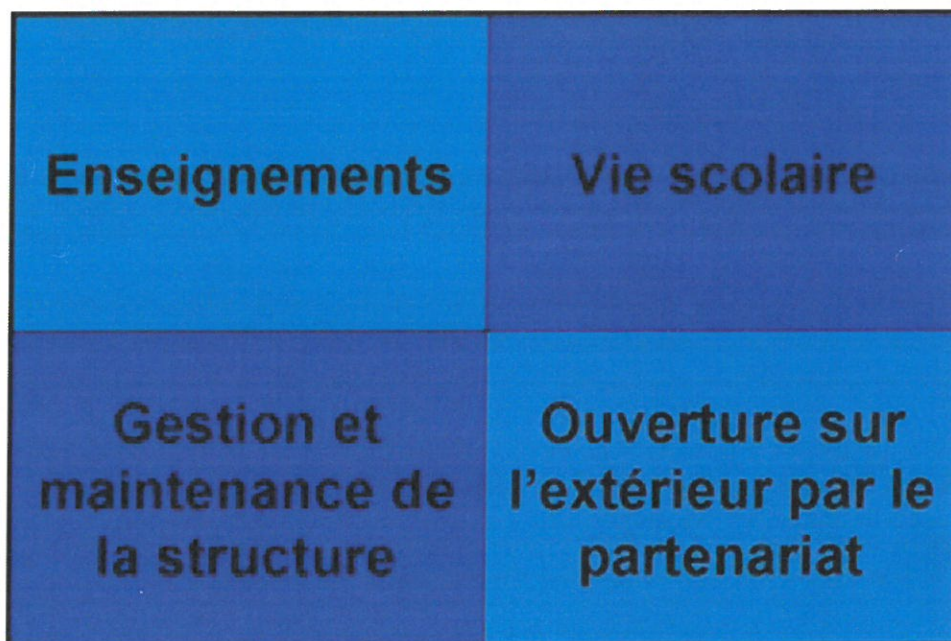
La démarche « E3D »

Dans la dynamique de généralisation de l'éducation au développement durable, la labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) est attribuée aux établissements d'enseignement scolaire qui entrent dans une démarche globale de développement durable.

Les objectifs visés à travers la labellisation E3D sont :

- mettre en valeur les projets EDD déjà existants en les appuyant sur une vraie politique d'établissement
- développer les partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux.

Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur une continuité entre les 4 modalités suivantes :



La démarche E3D peut se conjuguer avec les éducations transversales, comme l'éducation à la santé, l'éducation à la responsabilité, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.